

CADRE LÉGAL

Art. R.4323-55 et R.4323-56 du Code du travail.
Arrêté du 2 décembre 1998



TARIFS (organisme non soumis à la T.V.A.)

En inter-entreprise : sur devis.
En intra-entreprise : sur devis.

OBJECTIFS

- Savoir utiliser un gerbeur ou un transpalette en sécurité.
- Connaître la réglementation sur l'utilisation de l'engin.
- Savoir reconnaître les anomalies avant l'utilisation de l'engin.
- Obtenir un CACES® R485.

PUBLIC VISÉ

Toute personne titulaire du CACES® R482 - gerbeur et transpalette dont la validité arrive à son terme.

MOYENS ANDRAGOGIQUES

Apports théoriques au moyen d'une présentation numérique projetée, de vidéos explicatives et de mise en pratique de l'engin.
La formation est animée par un formateur à jour de ses compétences.

MATÉRIELS REQUIS

- Salle de formation compatible avec le nombre de participant.
- Tables et chaises pour chaque participant.
- Mur blanc sur lequel projeter la présentation.
- Paperboard ou tableau effaçable.
- Matériels de protection individuel pour les participants.
- Notice d'utilisation et carnet d'entretien de l'engin en français.
- Un engin à jour de ses vérifications périodiques.
- Un espace suffisant pour l'utilisation de l'engin.



DURÉE

En fonction des catégories.

NOMBRE DE PARTICIPANT

De 1 à 10 maximum.

VALIDITÉ

10 ans.

PRÉ-REQUIS

Avoir 18 ans, savoir lire et écrire le français et être apte médicalement.

SITUATION DE HANDICAP

Nous nous adaptons à toute personne en situation de handicap, qu'il soit moteur, sensoriel, mental, cognitif ou psychique.

Merci de nous en faire part afin de mettre en place les mesures nécessaires.





PROGRAMME THÉORIQUE

- Conduite en sécurité de gerbeur ou de transpalette :
 - Les missions du cariste et l'utilisation de l'engin.
 - L'autorisation de conduite et le CACES®.
 - Les différents acteurs de la prévention.
 - Les causes et les conséquences des accidents.
- Les catégories de gerbeur et transpalette :
 - Connaître et reconnaître les différentes catégories d'engin.
- Architecture et maintenance de l'engin :
 - Comprendre et connaître le circuit hydraulique.
 - Assurer l'entretien de l'engin.
- Les équipements de sécurité :
 - Les éléments de sécurité de l'engin.
 - L'utilisation des portes charges.
 - La plaque de charge : rôle et utilisation.
 - Comprendre et reconnaître la signalétique.
- Savoir appliquer les mesures de sécurité avant la conduite :
 - Les équipements de protection individuel.
 - Assurer une prise de poste efficace.
 - L'adéquation et le droit de retrait.
- Les règles de conduite des engins :
 - Règles générales de sécurité (manœuvres, gestes...).
 - Les règles particulières de sécurité (liées à la catégorie).

PROGRAMME PRATIQUE

- Prise et fin de poste.
- Circulation en situation de travail.
- Mise en situation au moyen du gerbeur ou du transpalette.

Note : Un test blanc théorique et pratique est réalisé par nos formateurs avant que les participants ne soient présentés au test CACES®.

Note² : Ce programme concerne le recyclage du CACES®. Les éléments théoriques enseignés sont donc allégés et constitue un rappel.



ÉVALUATION

Évaluation en début de formation afin d'évaluer les connaissances des participants.

La formation est évaluée en fin de session par un organisme testeur certifié CACES®.

DOCUMENTS REMIS

Livret stagiaire remis directement aux participants à la fin de la formation.

Attestation de fin de formation remis par le formateur aux participants à la fin de la formation et carte CACES® à la clôture du dossier.

Des questions sur la réalisation de cette formation ?

E.L.G. Associés vous conseille et vous aide à trouver des solutions en fonction de vos besoins et de votre budget.

Nous nous devons de vous apporter notre savoir-faire pour mieux répondre à vos besoins.

